

Bruxelles, le 24 septembre 1986

**NOTE BIO COM (86) 250 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE**

432

**REUNION DE LA COMMISSION (G. Anouil)**

A l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui figuraient principalement les points suivants:

- le QUATRIEME PROGRAMME D'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT, présenté à la Commission par M. Clinton Davis, et qui constitue une nouvelle étape importante de la politique communautaire dans ce domaine. Les thèmes prioritaires en sont: la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, le contrôle des produits chimiques, le développement bio-technologique, l'énergie nucléaire, la conservation des ressources naturelles, la protection du sol, l'élimination et le recyclage des déchets (voir P 71).

- L'AVIS QUE DOIT RENDRE LA COMMISSION SUR LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM au titre de l'art. 37 d'Euratom: cet avis sera rendu d'ici la fin d'octobre et, pour l'émettre en toute connaissance de cause, M. Clinton Davis demandera une nouvelle réunion du comité d'experts prévu par l'art. 31 d'Euratom.

- LA LOI DE PRIVATISATION EN FRANCE par rapport au droit communautaire: la Commission a examiné ce problème et se réserve de le revoir dans l'avenir à propos de situations concrètes.

P.S.: Pour votre information, le Président Delors a donné aujourd'hui un briefing de back-ground sur les grands problèmes monétaires et économiques internationaux le week-end dernier à Gleneagles et en préparation de la réunion annuelle du FMI la semaine prochaine à Washington.

Amitiés,  
H. Paemen